



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020350

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 30/01/2025 9H24 C:000032 I:29419
V/REF : 996119
V/Email reçu le Jeudi 30/01/2025 a 9H24

SELON DEVIS N° 5010225

V/REF.IMM. 0191

IMMEUBLE : RES DE LA REYSSOUZE
2/4/6/8 RUE NICOLAS FARET
6A/6B, RUE PAUL PAINLEVE
01000 BOURG EN BRESSE

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 14 Février 2025

Référence Marché: M_230760001-1

LOCALISATION : 6B RUE PAUL PAINLEVE - BOURG EN BRESSE - M/MME LAHSSINI 0656840223
ETG 2 - LOGT 2021

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5010225 du 30/01/2025 d un montant de
Donneur d'ordre : M. I. DOUKOURE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

ACCORD SUR DEVIS

DEPLACEMENT DU VEHICULE ET DU PERSONNEL
ELEVATION DE LA PRESSION AU 2IEME ETAGE
CURAGE DU BRAS DE COLONNE CUISINE ET SALLE DE BAIN
CONTROLE DES ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

NOTRE INTERVENTION DU 12 FEVRIER 2025

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE

Ouverture des tabourets et des trappes de visite permettant l'accès
au réseau (si nécessaire).
Débouchage/curage haute pression, aspiration des déchets.
Vérification du bon écoulement - Nettoyage du chantier.
Transport et mise en décharge des boues et des détritux (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Le tarif au m3 du traitement des déchets transportés a la Station
d'épuration est susceptible de variation sans préavis.

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020350

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	243,00	243,00
	TOTAL H.T.		243,00
	T.V.A. a 10,00%		24,30
	TOTAL T.T.C.En EURO		267,30

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 996119 du 30/01/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

MME LAHSSINI Khadija
MR LAHSSINI Soufiyan
6B RUE PAUL PAINLEVE
01000 BOURG EN BRESSE

Référence de la Demande

N°: 754 204 du 13/05/2024

THCPLOPP Tvx hors contra Plomberie Partie privat. 1

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230717001-1

Téléphone : 07.68.86.76.14

00191-00007-00002-00021 H / Type 4 / 02

Etage : 02

Date entrée: 08/12/2023

Délai

Date limite exécution : 14/02/2025

Observations

Travaux selon devis 5010225

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Travaux selon devis 5010225	1,00	243,00	243,00	24,30	267,30
Total H.T.					243,00
Total TVA					24,30
Total TTC					267,30

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DOUKOURE Ibrahima le 30/01/2025

**Le Responsable
Nom et Signature**

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **6B RUE PAUL PAINLEVE 01000 BOURG EN BRESSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **30/01/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 996119